



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



> APRÈS LA 3^E PARCOURS D'ORIENTATION



POUR SE REPÉRER

- **QUE FAIRE APRÈS LA 3^E?**
- **S'ORIENTER EN VOIE PROFESSIONNELLE APRÈS LA 3^E:**
en CAP ou en bac pro, sous statut scolaire ou en apprentissage,
dans un établissement relevant de l'Éducation nationale ou de l'enseignement agricole.
- **LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS
HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN VOIE PROFESSIONNELLE**
- **LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS
HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN LYCÉE AGRICOLE**
- **S'ORIENTER EN 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
- **ORIENTATION, INSCRIPTION ET AFFECTATION**

QUE FAIRE APRÈS LA 3^E ?

QUEL BAC CHOISIR ?

QUELS PARCOURS POSSIBLES ?

QUE FAIRE APRÈS LA 3^E? QUEL BAC CHOISIR? LE BAC, C'EST QUOI?

Qu'est-ce que le bac général, le bac technologique, le bac professionnel?



N.B. : l'obtention du CAP permet à l'élève d'intégrer une classe de 1^{re} bac pro, dans une même famille de métiers.

POUR ALLER PLUS LOIN TROIS SITES POUR CONSTRUIRE SON PROJET D'AVENIR

L'Onisep offre trois espaces dédiés pour accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation.

Objectifs : donner des informations pour mieux connaître les voies générale, technologique et professionnelle; fournir des repères pour aider chacun à construire son projet.



Info +

LA RÉFORME DU LYCÉE
n'impacte ni les voies
d'orientation post-3^e,
ni les procédures,
ni le dialogue,
ni le calendrier.

LEXIQUE

BMA : brevet des métiers d'art

BP/BPA : brevet professionnel/brevet professionnel agricole

BTM : brevet technique des métiers

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/
brevet de technicien supérieur agricole

BUT : bachelor universitaire de technologie

CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/
certificat d'aptitude professionnelle agricole

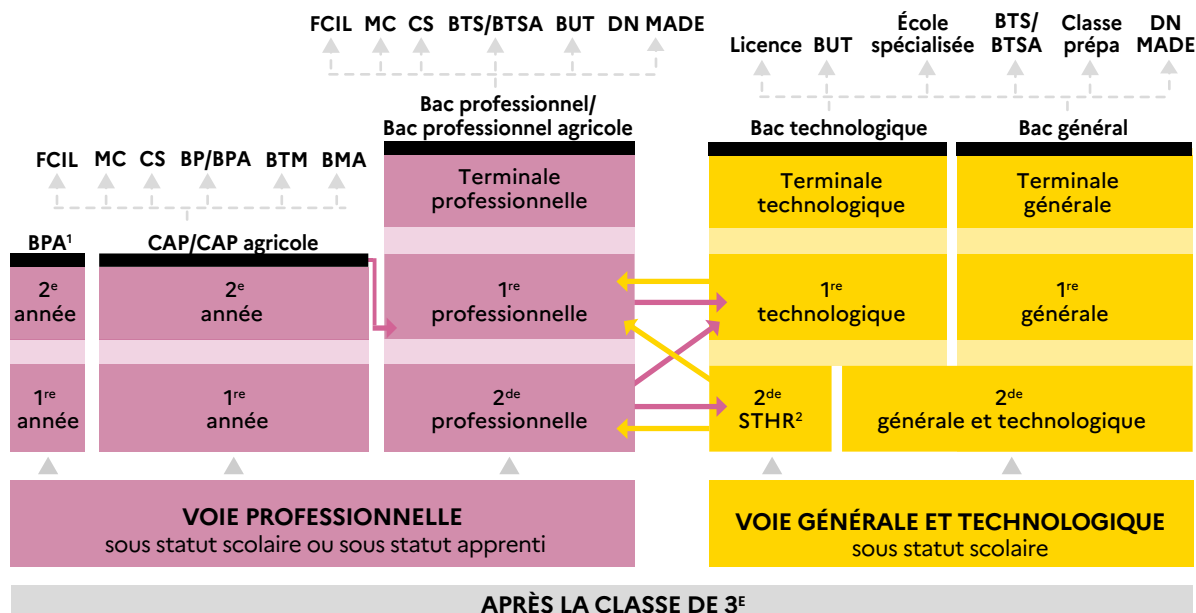
CS : certificat de spécialisation (agricole)

DNMADE : diplôme national des métiers d'art et du design

FCIL : formation complémentaire d'initiative locale

MC : mention complémentaire

QUE FAIRE APRÈS LA 3^E? QUELS PARCOURS POSSIBLES?



➡ Passerelles entre les différentes voies

1. Exclusivement en apprentissage

2. Dans la série STHR, les enseignements technologiques débutent dès la classe de 2^{de}.

BAC PROFESSIONNEL/BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac professionnel offre un accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA.

BPA (BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE)

Décliné en six secteurs professionnels, le BPA (brevet professionnel agricole) est proposé par la voie de l'apprentissage.

CAP/CAP AGRICOLE

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. La poursuite d'études est envisagée, notamment en bac professionnel. CAP en 1, 2 ou 3 années, en fonction du profil et des besoins de l'élève.

BAC GÉNÉRAL

La voie générale se compose d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité et d'enseignements optionnels. Le bac général mène principalement à des filières d'études longues à bac + 3, bac + 5, voire plus.

BAC TECHNOLOGIQUE

Huit séries sont au choix : S2TMD, ST2S, STAV (en lycées agricoles), STD2A, STHR, STI2D, STL et STMG. Le bac technologique conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA), voire plus longues (BUT, écoles d'ingénieurs et de commerce, licences...).

S'ORIENTER EN VOIE PROFESSIONNELLE APRÈS LA 3^E :

EN CAP OU EN BAC PRO,
SOUS STATUT SCOLAIRE
OU EN APPRENTISSAGE,
DANS UN ÉTABLISSEMENT
RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE
OU DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

➤ STATUT SCOLAIRE OU APPRENTISSAGE ?

« POSE-TOI LA QUESTION ! APPRENTISSAGE OU STATUT SCOLAIRE ? »

Presque toutes les formations professionnelles (CAP / CAP agricole, bac pro, bac pro agricole...) peuvent se faire en apprentissage ou sous statut scolaire. Mais comment choisir entre les deux ?

EN APPRENTISSAGE, on est salarié : paye, contrat de travail, collègues, etc. C'est un bon moyen de découvrir le monde du travail et de gagner son propre argent, mais il faut s'adapter à un rythme soutenu.

SOUS STATUT SCOLAIRE, on est plus souvent présent en établissement scolaire avec des périodes de stage en entreprise. On a droit à toutes les vacances scolaires, ce qui laisse plus de temps pour étudier et préparer les examens.



Info +

L'APPRENTISSAGE

CONDITIONS : avoir entre 16 et moins de 30 ans.

LIEU : cours en CFA ou en UFA (lycée), en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur.

DÉMARCHES : dès janvier/février, rechercher d'une entreprise et d'un établissement de formation avec l'aide de l'établissement, du CIO ou des chambres consulaires. Signature d'un contrat avec l'employeur et l'établissement de formation.

RÉMUNÉRATION : entre 410,60 et 1 186,60 € par mois, selon l'âge et l'année d'études.

➤ LE CAP: MODALITÉS ESSENTIELLES SOUS STATUT SCOLAIRE OU EN APPRENTISSAGE

- ➔ Environ 200 spécialités.
- ➔ Prépare à un métier précis.
- ➔ 1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines. Dans certains secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS.
- ➔ Poursuite d'études essentiellement en 1^{re} bac pro.

Info +

CAP EN 1, 2 OU 3 ANS en fonction du profil et du besoin de l'élève, évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation.

TESTS DE POSITIONNEMENT en français et mathématiques à l'entrée en CAP.

CO-INTERVENTION entre l'enseignement professionnel et les disciplines générales, notamment le français et les mathématiques.

RÉALISATION du chef-d'œuvre (œuvre concrète pluridisciplinaire).

HEURES DE CONSOLIDATION, accompagnement personnalisé et accompagnement à l'orientation.

➤ LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP

➔ ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS, AVEC, ENTRE AUTRES :

- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et conseil d'administration, selon les projets engagés ;
- la [réalisation d'un chef-d'œuvre](#) (œuvre concrète et interdisciplinaire) sur les 2 années, qui fait l'objet d'un suivi pédagogique, est évalué pendant son élaboration, et s'achève par une [épreuve orale](#) de 10 minutes en classe de terminale CAP. Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter [BRIO](#).

➔ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Français, histoire-géographie, éducation civique et morale, mathématiques, physique-chimie, langue vivante 1, arts, éducation physique et sportive.

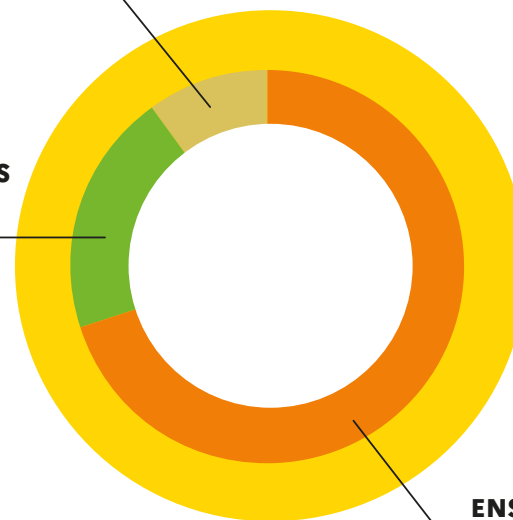
➔ PFMP (PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE) :

12 à 14 semaines pour un CAP en 2 ans,
5 semaines minimum pour un CAP en 1 an.

CONSOLIDATION,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ET ORIENTATION

ENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

ENSEIGNEMENTS
PROFESSIONNELS



➤ 2^{DE}, 1^{RE} ET TERMINALE BAC PRO : MODALITÉS ESSENTIELLES EN APPRENTISSAGE OU SOUS STATUT SCOLAIRE

➔ Environ 119 spécialités ➔ Prépare à un champ professionnel ➔ Poursuite d'études essentiellement en BTS

Info +

TESTS DE POSITIONNEMENT
en français et mathématiques,
à l'entrée en 2^{de} pro.

- **En français :** compréhension orale et écrite, compréhension du fonctionnement de la langue (50 minutes).
- **En mathématiques :** géométrie modulaire (représenter l'espace, calculer avec des grandeurs et exprimer des résultats dans les unités adaptées), calcul littéral (mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou inéquations du 1^{er} degré) (50 minutes).

ORGANISATION de l'enseignement professionnel en familles de métiers (uniquement sous statut scolaire), avec choix de spécialités à émettre en fin de 2^{de}.

CO-INTERVENTION entre l'enseignement professionnel et les disciplines générales, notamment le français et les mathématiques.

RÉALISATION du chef-d'œuvre (œuvre concrète pluridisciplinaire) en 1^{re} et terminale.

HEURES DE CONSOLIDATION,
accompagnement personnalisé
et accompagnement à l'orientation,
avec le module « insertion professionnelle »
ou « poursuite d'études » en terminale.

➤ LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO

➔ ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS, AVEC ENTRE AUTRES :

- une co-intervention entre l'enseignement professionnel et l'enseignement général, dont le français, les mathématiques et toutes les disciplines dont le choix est proposé et décidé en conseil pédagogique et conseil d'administration, selon les projets engagés.
- la [réalisation d'un chef-d'œuvre](#) sur les 2 années (œuvre concrète et interdisciplinaire), qui fait l'objet d'un suivi pédagogique évalué pendant son élaboration, ainsi qu'une [épreuve orale](#) de 10 minutes en terminale CAP. Pour consulter des exemples de chefs-d'œuvre, consulter [BRIO](#).

➔ ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Français, histoire-géographie, éducation civique et morale, langue vivante 1, mathématiques, physique-chimie ou langue vivante 2, arts, éducation physique et sportive.

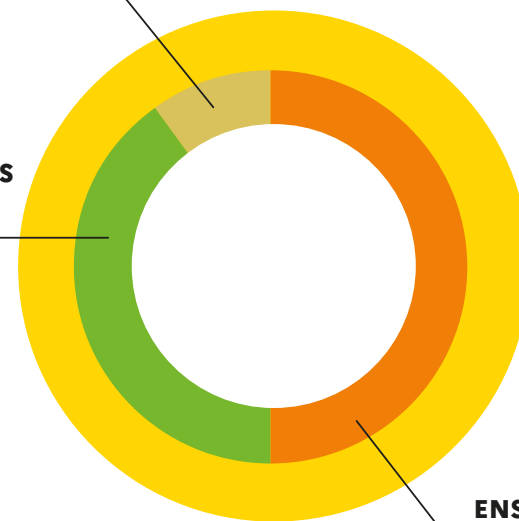
➔ PFMP (PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE) :

18 à 22 semaines sur les 3 années de formation.

CONSOLIDATION,
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
ET ORIENTATION

ENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

ENSEIGNEMENTS
PROFESSIONNELS



LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN VOIE PROFESSIONNELLE

➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

➔ Métiers de l'aéronautique

- [Aéronautique option avionique](#)
- [Aéronautique option systèmes](#)
- [Aéronautique option structure](#)
- [Aviation générale](#)

➔ Métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement

- [Étude et réalisation d'agencement](#)
- [Technicien de fabrication bois
et matériaux associés](#)
- [Technicien menuisier agenceur](#)

➔ Métiers de l'alimentation

- [Boucher-charcutier-traiteur](#)
- [Boulangier-pâtissier](#)
- [Poissonnier-écailler-traiteur](#)

➔ Métiers de la beauté et du bien-être

- [Esthétique cosmétique parfumerie](#)
- [Métiers de la coiffure](#)

➔ Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- [Aménagement et finition
du bâtiment](#)
- [Interventions sur le patrimoine bâti
option A maçonnerie](#)
- [Interventions sur le patrimoine bâti
option B charpente](#)
- [Interventions sur le patrimoine bâti
option C couverture](#)
- [Menuiserie aluminium-verre](#)
- [Ouvrages du bâtiment : métallerie](#)
- [Technicien du bâtiment :
organisation et réalisation
du gros œuvre](#)
- [Travaux publics](#)

➔ Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- [Technicien d'études du bâtiment
option A études et économie](#)
- [Technicien d'études du bâtiment
option B assistant en architecture](#)
- [Technicien géomètre-topographe](#)

➔ Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- [Assistance à la gestion des organisations
et de leurs activités](#)
- [Logistique](#)
- [Organisation de transport
de marchandises](#)

➔ Métiers de l'hôtellerie-restauration

- [Cuisine](#)
- [Commercialisation et services
en restauration](#)

➔ Métiers des industries graphiques et de la communication

- [Façonnage de produits imprimés, routage](#)
- [Réalisation de produits imprimés
et plurimédias option A productions
graphiques](#)
- [Réalisation de produits imprimés
et plurimédias option B productions
imprimées](#)

➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE (SUITE)

➔ Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- [Maintenance des matériels option A matériels agricoles](#)
- [Maintenance des matériels option B matériels de construction et manutention](#)
- [Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts](#)
- [Maintenance des véhicules option A voitures particulières](#)
- [Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier](#)
- [Maintenance des véhicules option C motocycles](#)

➔ Métiers de la mer

- [Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle, option voile, ou option yacht](#)
- [Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche](#)
- [Électromécanicien marin](#)
- [Polyvalent navigant pont/machine](#)

➔ Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- [Maintenance des systèmes de production connectés](#)
- [Pilote de ligne de production](#)
- [Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons](#)
- [Technicien de scierie](#)

➔ Métiers de la réalisation d'ensembles mécaniques et industriels

- [Fonderie](#)
- [Microtechniques](#)
- [Technicien en chaudronnerie industrielle](#)
- [Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions](#)
- [Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et maintenance des outillages](#)
- [Technicien modeleur](#)
- [Traitements des matériaux](#)

➔ Métiers de la relation client

- [Métiers de l'accueil](#)
- [Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial](#)
- [Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale](#)

➔ Métiers des transitions numérique et énergétique

- [Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables](#)
- [Maintenance et efficacité énergétique](#)
- [Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés](#)
- [Métiers du froid et des énergies renouvelables](#)
- [Systèmes numériques option A SSIHT \(sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire\)](#)
- [Systèmes numériques option B ARED \(audiovisuels, réseau et équipement domestiques\)](#)
- [Systèmes numériques option C RISC \(réseaux informatiques et systèmes communicants\)](#)

➤ LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- [Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile](#)
 - [Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure](#)
 - [Artisanat et métiers d'art -facteur d'orgues option organier](#)
 - [Artisanat et métiers d'art -facteur d'orgues option tuyautier](#)
 - [Artisanat et métiers d'art option : communication visuelle plurimédia](#)
 - [Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel](#)
 - [Artisanat et métiers d'art option : métiers de l'enseigne et de la signalétique](#)
 - [Artisanat et métiers d'art option : tapisserie d'ameublement](#)
 - [Artisanat et métiers d'art option : verrerie scientifique et technique](#)
 - [Conducteur transport routier marchandises](#)
 - [Construction des carrosseries](#)
- [Cultures marines](#)
 - [Modélisation et prototypage 3D](#)
 - [Gestion des pollutions et protection de l'environnement](#)
 - [Hygiène, propreté, stérilisation](#)
 - [Maintenance nautique](#)
 - [Métiers de la mode - vêtements](#)
 - [Métiers du cuir option chaussures](#)
 - [Métiers du cuir option maroquinerie](#)
 - [Métiers du cuir option sellerie garnissage](#)
 - [Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie](#)
 - [Métiers de l'entretien des textiles option B pressing](#)
 - [Métiers de la sécurité](#)
 - [Métiers et arts de la pierre](#)
 - [Optique lunetterie](#)
 - [Perruquier posticheur](#)
 - [Photographie](#)
- [Plastiques et composites](#)
 - [Réparation des carrosseries](#)
 - [Technicien constructeur bois](#)
 - [Technicien en appareillage orthopédique](#)
 - [Technicien en prothèse dentaire](#)
 - [Technicien gaz](#)
 - [Techniques d'interventions sur installations nucléaires](#)
 - [Transport fluvial](#)

LES DIFFÉRENTES FAMILLES DE MÉTIERS ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS EN LYCÉE AGRICOLE

➤ LES FAMILLES DE MÉTIERS DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET LES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

➔ MÉTIERS DE L'ALIMENTATION- BIO-INDUSTRIE-LABORATOIRE

- [Bio-industries de transformation \(BIT\)](#)
- [Laboratoire contrôle qualité](#)

➔ MÉTIERS DU CONSEIL DE VENTE

- [Technicien conseil vente en alimentation](#)
- [Technicien conseil vente en animalerie](#)
- [Technicien conseil vente univers jardinerie](#)

➔ MÉTIERS DE LA NATURE JARDIN-PAYSAGE-FORÊT

- [Aménagements paysagers](#)
- [Forêt](#)
- [Gestion des milieux naturels et de la faune](#)

➔ MÉTIERS DES PRODUCTIONS

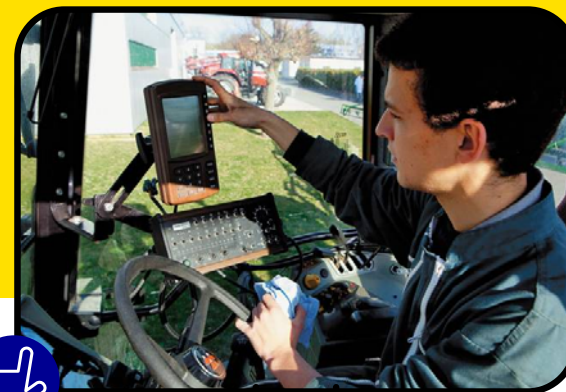
- [Agroéquipement](#)
- [Conduite de productions horticoles](#) (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
- [Conduite et gestion de l'entreprise agricole](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise hippique](#)
- [Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole \(CGEVV\)](#)
- [Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin](#)
- [Conduite de productions aquacoles](#)

➔ LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

- [Services aux personnes et animation dans les territoires](#)
- [Technicien en expérimentation animale](#)

PANORAMA DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole prépare à la diversité des métiers du vivant, de la terre et de la nature. Production, transformation, aménagement ou services, du CAP au diplôme d'ingénieur, les formations sont variées et présentes à tous les niveaux.



© Didier Gauducheau-Onisep



S'ORIENTER

EN 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

> ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Volume horaire par semaine ou par an

À l'exception de la 2^{de} STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)

Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2	5 h 30
Sciences économiques	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Sciences numériques et technologie	1 h 30
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix d'orientation Heures de vie de classe	54 h/an

Info +

UN TEST DE POSITIONNEMENT

en début d'année pour connaître les acquis et les besoins en français (compréhension orale, compréhension écrite et compréhension du fonctionnement de la langue) et en mathématiques (organisation et gestion de données, nombres et calculs, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

en fonction des besoins de l'élève.

UN ACCOMPAGNEMENT pour construire ses projets d'orientation.

> ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Volume horaire par semaine ou par an

Info +

POSSIBILITÉ de choisir, au maximum, deux enseignements optionnels (un en enseignement général et un en technologique).

LES ENSEIGNEMENTS de langues et cultures de l'Antiquité, latin et grec, peuvent être choisis en plus.

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL AU CHOIX	
Langues et cultures de l'Antiquité: latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité: grec	3 h
Langue vivante 3	3 h
Arts: au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Art du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h
UN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE AU CHOIX	
Management et gestion	1h30
Santé et social	1h30
Biotechnologies	1h30
Sciences et laboratoire	1h30
Sciences de l'ingénieur	1h30
Création et innovations technologiques	1h30
Création et culture - design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
Pratiques sociales et culturelles	3 h
Pratiques professionnelles	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

➤ EN FIN DE 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

➔ LA PROCÉDURE RESTE INCHANGÉE :

vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2^e et 3^e trimestres, puis décision d'orientation par le chef d'établissement, avec possibilité d'appel en cas de désaccord.

➔ LA FICHE DIALOGUE

ou le [téléservice](#) constitue le support des échanges aux 2^e et 3^e trimestres entre l'établissement, les élèves et leur famille.

➔ LA DÉCISION D'ORIENTATION PORTE DÉSORMAIS SUR :

- la **voie générale** : le choix des spécialités est du ressort des élèves et de leur famille (quatre, voire cinq choix, si l'une des spécialités n'existe pas dans l'établissement, à émettre au 2^e trimestre);
- une des huit séries de la **voie technologique**.

Rendez-vous sur horizons21e.fr pour découvrir les choix de spécialités en voie générale et les séries de la voie technologique, et préparer ainsi vos choix d'orientation.

➔ LA VOIE PROFESSIONNELLE

peut être conseillée mais n'est pas une décision d'orientation. Elle relève des élèves et de leur famille.

➔ **LE REDOUBLEMENT** peut être décidé à titre exceptionnel. Le maintien peut être demandé par la famille aux paliers d'orientation.

POUR EN SAVOIR PLUS ET VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX :

« POSE-TOI LA QUESTION ! BAC GÉNÉRAL OU BAC TECHNOLOGIQUE ? »

Étudier plusieurs années après le bac, c'est ce qui attend les élèves après un bac général ou un bac technologique. Mais entre les deux, comment choisir ?

Les deux ont des points communs : ils se font en 3 ans et ont le même nombre d'heures hebdomadaires.

En 1^{re} et en terminale, le tronc commun est presque le même.

Ce qui est différent ?

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études.

Pour choisir entre les deux, la question des centres d'intérêt est primordiale.



➤ HORAIRES EN 1^{RE} ET TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

EN 1^{RE}

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h/3 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
3 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	
Art	4 h
Biologie-écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	4 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littérature et cultures étrangères	4 h
Littérature et LCA	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 1 enseignement optionnel	3 h

EN TERMINALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Philosophie	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
2 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ parmi ceux choisis en 1 ^{re}	
Art	6 h
Biologie-écologie	6 h
Éducation physique, pratiques et culture sportives	6 h
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littérature et cultures étrangères	6 h
Littérature et LCA	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ éventuellement 2 enseignements optionnels	3 h

➤ HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES TECHNOLOGIQUES

Enseignements liés aux séries sur la diapositive suivante

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Mathématiques	3 h
LV1 et LV2	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
+ 3 spécialités en 1 ^{re} et 2 spécialités en T ^{le} (voir diapositive suivante)	
+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série	
(Enveloppe globalisée) Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h

➤ ENSEIGNEMENTS PAR SÉRIES EN VOIE TECHNOLOGIQUE

EN 1^{re}

STMG	- Sciences de gestion et numérique - Management - Droit et économie
ST2S	- Physique, chimie pour la santé - Biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	- Enseignement scientifique alimentation-environnement - Sciences et technologies culinaires et des services - Économie-gestion hôtelière
STI2D	- Innovation technologique - Ingénierie et développement durable - Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	- Instrument - Danse
STAV	- Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et sociétés - Technologie
STL	- Physique-chimie et mathématiques - Biochimie-biologie - Biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	- Outils et langages numériques - Design et métiers d'art

EN TERMINALE

STMG	- Management, sciences de gestion numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et finance / mercatique (marketing) / ressources humaines et communication / systèmes d'information de gestion - Droit et économie
ST2S	- Chimie, biologie et physiopathologie humaines - Sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR	- Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation - environnement - Économie-gestion hôtelière
STI2D	- Ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique parmi : architecture et construction / énergies et environnement / innovation technologique et écoconception / systèmes d'information numériques - Physique-chimie et mathématiques
S2TMD	- Instrument - Danse
STAV	- Gestion des ressources et de l'alimentation - Territoires et technologie
STL	- Physique-chimie et mathématiques - Biochimie-biologie - biotechnologie <u>ou</u> sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A	- Analyse et méthode en design - Conception et création en design et métiers d'art

ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

➤ ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

➔ 1^{ER} TRIMESTRE

Information sur l'orientation
et premier conseil de classe.

➔ 2^E TRIMESTRE

Intentions d'orientation exprimées
sur la fiche de dialogue ou par
[Téléservice Orientation](#)* par les
élèves et leur famille. Avis provisoire
d'orientation du conseil de classe
sur la fiche dialogue ou par [téléservice](#)*.

➔ MAI

Vœux d'orientation définitifs
des élèves et de leur famille
sur la fiche dialogue ou par
[téléservice](#)* + dossier d'affectation
ou [Téléservice Affectation](#)*
(formation/établissement).

➔ JUIN

Proposition de voie d'orientation
par le conseil de classe du
3^e trimestre et décision du chef
d'établissement: 2^{de} générale
et technologique, 2^{de} pro, 1^{re} année
de CAP ou redoublement exceptionnel
(le maintien en 3^e peut être demandé
par l'élève et sa famille).

- **Si accord:** validation et décision
d'orientation définitive.
- **Si désaccord:** entretien famille/chef
d'établissement et possibilité
de saisir la commission d'appel.

➔ DE JUIN À DÉBUT JUILLET

Réception des notifications
d'affectation et, **surtout, inscription**
dans l'établissement.

*Le [portail Scolarité-services de votre académie](#) permet aux familles de saisir les vœux d'orientation et les vœux d'affectation, de consulter les avis du conseil de classe et la décision du chef d'établissement ainsi que la notification d'affectation.

> AFFECTATION

2^{DE} PROFESSIONNELLE ET 1^{RE} ANNÉE DE CAP

LE BARÈME ACADÉMIQUE PREND EN COMPTE :

- la classe d'origine ;
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée) ;
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...).

➡ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées.**

OU BIEN

> AFFECTATION

2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

DANS LE OU LES LYCÉE(S) DE SECTEUR :

- l'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Il peut choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée ;
- pour des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie », les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

➤ L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

CONCERNE UNIQUEMENT L'ENTRÉE
EN 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

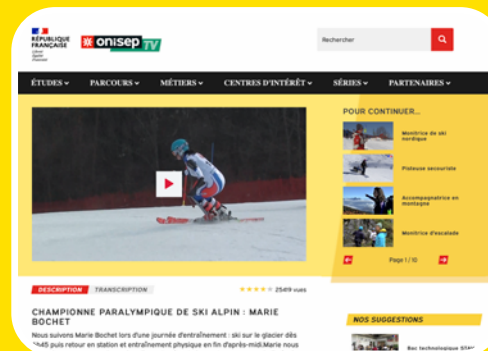
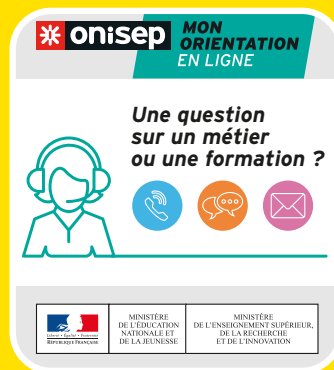
➔ Affectation dans la limite des places disponibles

CRITÈRES PRIORITAIRES

1. Une priorité d'affectation pour les élèves en situation de handicap : les élèves reconnus handicapés peuvent bénéficier d'une priorité lorsqu'ils formulent une demande de dérogation au secteur géographique ou qu'ils ont besoin d'une prise en charge médicale particulière à proximité de l'établissement demandé. La famille transmet alors un dossier médical sous l'autorité du médecin scolaire. Une commission médicale d'affectation prioritaire examine ensuite le dossier et statue.
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement.
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social.
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement.
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier.

Concernant les procédures d'affectation,
renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO.

PLUS D'INFOS AVEC L'ONISEP



Des publications
pour **bien choisir**
son orientation !



MERCI
DE VOTRE ATTENTION